



Syndicat national des cadres, maîtrise et techniciens des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

***Cher(e)s collègues,***

En cette période difficile et exceptionnelle, la CGC CMA vous adresse un message de soutien et vous invite à rester chez vous pour combattre cette pandémie meurtrière.

Notre sécurité et notre santé sont essentielles. C'est pourquoi, dans le contexte actuel, la CGC CMA sollicite nos directions pour mettre en œuvre les consignes strictes de la DGE (direction générale des entreprises).

Pour rappel, tous les établissements CMA doivent être fermés, les agents doivent être placés en télétravail. La règle générale est le confinement. Quelques exceptions cependant pour les agents nécessitant une présence impérative et motivée.

Dans les CFA, les enseignants sont placés en télétravail, les personnels administratifs dont l'activité le permet assurent leur mission en télétravail. Les personnels administratifs qui ne sont pas en mesure de télé-travailler, bénéficie d'une autorisation d'absence et le maintien de leur rémunération.

La rémunération du parent qui doit assurer la garde des enfants et des agents en arrêts maladies est assurée par la CPAM sans jour de carence.

Si vous constatez des pratiques qui vont à l'encontre des consignes sanitaires, n'hésitez pas à nous en informer. Nous saisisons les autorités compétentes pour les faire cesser et garantir votre sécurité.

Bon courage à tous,

**La CGC CMA vous envoie toutes ses pensées solidaires en cette période  
votre mobilisation nous guide vers des jours meilleurs.**